



FICHE D'INSCRIPTION - RÉINSCRIPTION AQUAGYM OCTOBRE 2023 / JUIN 2024



Vous souhaitez vous inscrire ou réinscrire à l'Aquagym Sénior de la piscine municipale d'Allauch, il suffit de remplir ce document et fournir les pièces demandées **le jour des inscriptions à la piscine municipale**.
L'inscription définitive sera validée par le service des Sports selon les places disponibles.
Tous dossier incomplet sera refusé, les factures non soldées aux dates demandées annuleront l'inscription.

AQUAGYM : à partir de 55 ans

RÉINSCRIPTIONS : **Merci de ramener votre ancienne carte**

DU LUNDI 11 AU SAMEDI 16 MARS 2024 : De 9h30 à 17h30 Pour les Allaudiens et les Extérieurs

NOUVELLES INSCRIPTIONS :

DU LUNDI 11 AU SAMEDI 16 MARS 2024 : De 9h30 à 17h30 Pour les Allaudiens et les Extérieurs

- Tarif pour 1 cours par semaine : 80 €/trimestre (Allaudiens) et 95 €/trimestre (Extérieurs)
- Tarif pour 2 cours par semaine : 105 €/trimestre (Allaudiens) et 120 €/trimestre (Extérieurs)

Inscrit

Nom : Prénom :

Date de naissance:/...../.....

Adresse :

Mail : Téléphone :

PHOTO

(Obligatoire pour les nouveaux inscrits)

Pour les réinscriptions merci de retourner votre carte

Choix du/des créneau(x) : Cocher 2 créneaux maximum (sous réserve de disponibilités)

| | | |
|----------|------------------|--------------------------|
| LUNDI | De 14h00 à 15h00 | <input type="checkbox"/> |
| LUNDI | De 15h00 à 16h00 | <input type="checkbox"/> |
| JEUDI | De 10h45 à 11h45 | <input type="checkbox"/> |
| VENDREDI | De 11h30 à 12h30 | <input type="checkbox"/> |

INFORMATION INSCRIPTIONS EN COURS D'ANNÉE

| | | |
|----------------------------|--|---|
| 2 ^{ème} TRIMESTRE | Du 1 ^{er} janvier au 31 mars 2024 | Inscriptions à partir du 10 décembre 2023 |
| 3 ^{ème} TRIMESTRE | Du 1 ^{er} avril au 30 juin 2024 | Inscriptions à partir du 11 mars 2024 |

Vous pouvez également arrêter votre inscription en cours d'année en informant la piscine, en fin de trimestre, par téléphone au 04 86 67 46 05 ou par mail à piscine @allauch.com. Tout trimestre commencé est dû.
Les modalités de remboursement sont à consulter sur le document règlement en annexe

Pièces à fournir :

- 1 Photo (ou ancienne carte) / 1 Certificat médical d'aptitude à la pratique de l'Aquagym (moins de 3 mois)
- 1 Attestation d'Assurance Responsabilité Civile / 1 Justificatif de domicile (moins de 3 mois)

Paiement par chèque à l'ordre du Trésor Public ou en espèce à la caisse de la piscine

« Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à permettre l'inscription d'une personne dans une structure municipale. Les destinataires des données sont le Guichet Famille et le service des Sports d'Allauch.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au Guichet Famille, Avenue Jean Moulin 13190 Allauch. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. »